

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01725 Numéro SIREN : 825 166 218 Nom ou dénomination : COSYNDE

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2023 sous le numéro de dépôt 13408



20230134082020

DATE DEPOT : 04/04/2023

N° DE DEPOT : 13408

N° GESTION : 2017B01725

N° SIREN : 825166218

DENOMINATION : COSYNDE

ADRESSE : 9 rue Anatole de la Forge 75017 Paris

MILLESIME : 2020

COSYNDE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros

Siège social : 9 Rue Anatole de la Forge- 75017 PARIS

Immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 825 166 218

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

05 AVR. 2023

Sous le N° :

1340818

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an 2021

Le 30 Juin,

A 12 heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 35 rue Jacques Dulud – 92 200 Neuilly sur seine, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été régulièrement convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont annexés à la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

La Société « IDA expertise », Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente.

La Société « HTOL » représentée par Monsieur Rémi TOLEDANO préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Joëlle TANJL est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le secrétaire, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentent la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés;
- le rapport de gestion;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 Décembre 2020;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social.

f

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et quitus à la gérance;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce;
- Approbation desdites conventions ;
- Questions diverses,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport de la Présidence.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit comptable de <761 191,54> Euros en totalité au compte « report à nouveau ».

L'assemblée prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 227-10 et suivants du Code de commerce prend acte :

- Que la Société a consenti, le 31 Décembre 2020, à abandonner l'intégralité de sa créance à sa filiale, la Société SBV, soit la somme de 1 014 402,49 euros, en principal et intérêt, sous la condition résolutoire d'un retour à meilleure fortune de la sa filiale.
- que les conventions conclues au cours des exercices précédents se sont poursuivies, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

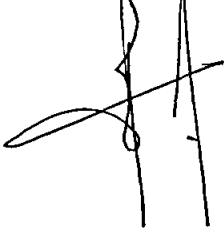
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

La Secrétaire

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a prominent horizontal stroke and a vertical stroke intersecting it.

COSYNDE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros

Siège social : 9 Rue Anatole de la Forge- 75017 PARIS

Immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 825 166 218

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des Statuts et des dispositions du Code de Commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de son dernier exercice social clos le 31 Décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

ANALYSE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE – SITUATION FINANCIERE

L'activité principale de notre Société est l'acquisition, la gestion de valeurs mobilières et la prestation administrative, financière, commerciale pour les filiales.

Notre Société a dégagé un chiffre d'affaires d'un montant de 224 970 euros contre un chiffre d'affaires de 204 150 euros à la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, soit une hausse d'environ 10%.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

1/ A l'actif des comptes de la Société

La lecture des principaux postes à l'actif nous révèle que :

- Le poste « autres participations » s'élève à 7 514 576 euros, à la clôture de l'exercice écoulé, soit d'un montant égal à celui de l'exercice précédent.



2/ Au passif des comptes de la Société

Le poste « emprunts et dettes financières diverses » ressort à 951 945 euros au 31/12/2020, contre 444 331 euros au 31/12/2019.

Le poste « emprunts obligataires convertibles » ressort à 3 918 945 euros à la clôture de l'exercice écoulé, contre 3 773 034 euros au 31/12/2019.

Le poste « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » s'élève à 1 745 128 euros, en 2020 contre 2 068 227 euros en 2019.

3/ Compte de résultat

Notre Société a développé un chiffre d'affaires d'un montant de 224 970 euros, contre un chiffre d'affaires de 204 150 euros à la clôture de l'exercice social clos le 31/12/2019, soit une hausse de 10,20 % par rapport à l'année précédente.

Les charges d'exploitation ressortent, à la clôture de l'exercice clos, à 155 016 euros contre 155 624 euros, en 2019.

Notre Société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice écoulé.

Le résultat d'exploitation ressort à 69 954 euros, pour ce dernier exercice, contre un résultat de 48 525 euros au 31/12/2019.

Le résultat financier s'élève à la clôture de cet exercice à 257 694 euros, contre 128 612 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 327 649 euros, contre un résultat de 177 137 euros, au 31/12/2019.

Le résultat exceptionnel est largement déficitaire, à hauteur de <1 144 218> euros, contre <98 135> euros en 2019, qui se justifie par l'abandon de la créance dont était titulaire notre Société dans les comptes de sa filiale la Société SBV.

Compte tenu de ce dernier résultat, le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 se solde par une perte comptable de <761 191> euros contre un bénéfice comptable de 142 813 euros en 2019.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons améliorer nos résultats pour le prochain exercice, et ce malgré les suites de la crise sanitaire liée au COVID.

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un déficit comptable de <761 191,54> Euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée lors de l'exercice précédent.



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Néant

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

SAS ROFORGE

Nous vous rappelons que notre Société a pris le contrôle de la Société ROFORGE le 23 Février 2017, dont elle détient 99% du capital.

L'activité de cette Société porte principalement sur l'achat, la fabrication, la vente de tous appareils de robinetterie se rattachant aux secteurs de l'industrie et de la construction.

Au cours de l'exercice écoulé, cette Société a dégagé un chiffre d'affaires d'un montant de 4 479 068,29 euros à la clôture de son dernier exercice social clos le 31/12/2020, contre un chiffre d'affaires de 4 679 721,21 euros au 31/12/2019.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 de cette filiale se solde par un bénéfice net comptable de 121 805,38 euros, contre un résultat également bénéficiaire de 251 265,83 € réalisé lors de l'exercice précédent.

SAS SERN BALL VALVES

Nous vous rappelons que le 14 Juin 2019, notre Société a racheté 70% du capital social et des droits de vote de la Société SERN BALL VALVES, SAS au capital de 2 944 872 euros, immatriculée au RCS de Salon de Provence, sous le n°B 068 802 883, dont le siège social est au 8 rue de Copenhague - ZI Les Estroublans – 13127 VITROLLES.

L'activité sociale de cette société est l'étude, la réalisation, la fabrication, la diffusion, le négoce, études assemblage de tous produits.

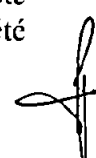
Au cours de l'exercice écoulé, cette Société a dégagé un chiffre d'affaires d'un montant de 15 432 400 euros à la clôture de son dernier exercice social clos le 31/12/2020, d'une durée exceptionnelle de 21 mois, contre un chiffre d'affaires de 10.692.009 euros au 31/03/2019.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 de cette filiale se solde par un bénéfice net comptable de 89 056 euros, contre un déficit de <1 574 798> €, euros réalisé lors de l'exercice précédent.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, des conventions réglementées nouvelles ont été conclues et que les conventions conclues au cours des exercices précédents se sont poursuivies :

Il a été conclu une convention d'avance en compte courant d'un montant de 500 000 euros entre notre Société et la Société SBV, notre filiale, en date du 14 juin 2019, pour une durée de 10 ans, moyennant une rémunération chaque 31 mars, pour la somme avancée, d'un intérêt au taux annuel visé à l'article 39 paragraphe 1-3° du CGI. Par exception, la première période d'intérêt a été comprise entre le 14 juin 2019 et le 31 Mars 2020. Nous vous précisons que cette créance a été abandonnée par notre Société à la clôture de l'exercice.



Il a été également conclu entre la Société SERN CONSEIL, actionnaire de la Société SBV et notre Société, une convention de rémunération du mandataire social en date du 14 Juin 2019, dont le montant s'élève au 31/12/2020 à la somme de 129 120 euros.

Le 31 Décembre 2020, notre Société a consenti à abandonner l'intégralité de sa créance à sa filiale SBV, soit la somme de 1 014 402,49 euros, en principal et intérêt, sous la condition résolutoire d'un retour à meilleure fortune de notre Société.

Nous vous rappelons, ainsi qu'il a été conclu, une convention de compte courant entre la Société et la société ROFORGE, en date du 26 Mai 2017, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale.

Il a été également conclu une convention de mandat social entre notre Société et la Société ROFORGE en date du 23 Février 2017, fixant les termes et conditions d'exercice et de cessation du mandat social de Président de la Société.

Nous vous informons également qu'a été conclu un contrat de mandat social en date du 23 Février 2017, entre la Société HTOL et notre Société, fixant les conditions d'exercice et de cessation du mandat social de Président confié à la Société HTOL.

Il a été également conclu une convention de compte courant entre la Société HTOL et notre société, en date du 28 Février 2017, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale.

INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

Néant

SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU PRESIDENT

Aucun mandat des commissaires aux comptes et du présent n'arrive pas à expiration à la clôture de l'exercice écoulé.

ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application des dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous informons que la Société n'a engagé aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

SUCCURSALES EXISTANTES

En application de l'article L232-1 II du Code de Commerce, nous vous précisons que notre Société n'a pas constitué de succursales.



* * *

Votre commissaire aux comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.
Enfin, nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a vertical line and a horizontal stroke.

I. D. A. EXPERTISE

***SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS***

**COSYNDE
SAS au capital de 1.000.000 Euros**

**Siège Social
9 rue Anatole de la Forge
75017 Paris**

oooooooooooooooooooo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

certifié conforme



**SARL au capital de 7623 Euros—siège social 217-219, rue du Faubourg saint Honoré 75008 PARIS
Tél. 01 56 90 19 00 - Fax 01 56 90 19 01
RCS Paris B 414 697 235
SIRET 41469723500029 – APE 6920Z -- TVA FR 78414697235**

A l'Assemblée Générale de la société COSYNDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée dans vos statuts en date du 19 janvier 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée **COSYNDE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître un déficit de (761.192) euros pour un chiffre d'affaires de 224.970 euros et un total de bilan de 8.287.082 euros.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2021



IDA EXPERTISE,

Représentée par Isabelle AMSELLEM

BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/20		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/19
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours	303 610.26		135 216.26
Avances et acomptes		303 610.26	
Immobilisations financières (2)			
Participations	7 514 576.49		7 514 576.49
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 818 186.75	7 818 186.75	7 649 792.75
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	59 976.00	59 976.00	9 996.00
Autres créances (3)	86 543.04	86 543.04	599 812.69
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	322 376.41	322 376.41	374 631.43
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	468 895.45	468 895.45	984 440.12
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	8 287 082.20	8 287 082.20	8 634 232.87

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000 000.00)	1 000 000.00	1 000 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	63 573.68	56 433.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	952 690.64	817 017.65
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-761 191.54	142 813.67
SITUATION NETTE	1 255 072.78	2 016 264.32
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	347 643.54	217 827.33
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 602 716.32	2 234 091.65
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	3 918 945.85	3 773 034.85
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 745 128.40	2 068 227.81
Emprunts et dettes financières diverses (3)	951 945.63	444 331.05
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	58 350.00	102 664.46
Dettes fiscales et sociales	9 996.00	11 883.05
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 684 365.88	6 400 141.22
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 287 082.20	8 634 232.87
(1) Dont à plus d'un an	5 221 339.44	5 445 038.45
(1) Dont à moins d'un an	1 463 026.44	954 103.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	224 970.00	204 150.00	20 820.00	10.20
Montant net du chiffre d'affaires	224 970.00	204 150.00	20 820.00	10.20
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits	0.86		0.86	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	224 970.86	204 150.00	20 820.86	10.20
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	154 563.01	155 167.04	-604.03	-0.39
Impôts, taxes et versements assimilés	453.00	457.00	-4.00	-0.88
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges		0.18	-0.18	-100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	155 016.01	155 624.22	-608.21	-0.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	69 954.35	48 525.78	21 429.07	44.16
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	460 786.05	315 508.44	145 277.61	46.05
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	460 786.05	315 508.44	145 277.61	46.05
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	109 911.00	99 522.00	10 389.00	10.44
Intérêts et charges assimilées (4)	93 180.74	87 374.28	5 806.46	6.65
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	203 091.74	186 896.28	16 195.46	8.67
RÉSULTAT FINANCIER	257 694.31	128 612.16	129 082.15	100.37
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	327 649.16	177 137.94	150 511.22	84.97
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	1 144 218.70	98 135.27	1 046 083.43	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 144 218.70	-98 135.27	-1 046 083.43	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-55 378.00	-63 811.00	8 433.00	-13.22
TOTAL DES PRODUITS	685 756.91	519 658.44	166 098.47	31.96
TOTAL DES CHARGES	1 446 948.45	376 844.77	1 070 103.68	283.96
Bénéfice ou Perte	-761 191.54	142 813.67	-904 005.21	-633.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

10 786.00
11 123.00

5 508.00
7 675.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 287 082.20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -761 191.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Ces comptes ont été arrêtés par le Président Mr Tolédano sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Cette crise sanitaire et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur lors de l'exercice clos au 31.12.2020. Cela n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêt des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en oeuvre les mesures de soutien ci-dessous proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but de limiter les impacts de la crise :

- Report des échéances des emprunts : 60KE Prêt BPI + 39KC Prêt Palatine

La société COSYNDE a abandonné à concurrence de UN MILLION QUATORZE MILLE QUATRE CENT DEUX EUROS ET QUARANTE NEUF CENTIMES (1 014 402.49€) la créance en compte courant dont elle était titulaire dans les comptes de la société SERN BALL VALVES en date du 31 Décembre 2020.

La société COSYNDE a décidé que l'abandon de créance précité était consenti à la société sous condition résolutoire de son retour à meilleure fortune.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Immobilisations corporelles

Les honoraires, audits sur une future acquisition de cible ont été passés en immobilisation en-cours. Si jamais le projet va à terme, la méthode retenue sera d'inclure les frais d'acquisition en complément de l'immobilisation financière. Dans le cas contraire, ces frais seront passés en charges.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

INTEGRATION FISCALE

Il y a une convention d'intégration fiscale entre la société COSYNDE (mère) et la société ROFORGE (fille) depuis le 01/01/2018.

L'impôt est calculé au niveau de la société comme si elle était imposée séparément.

L'impact de l'intégration fiscale est comptabilisé dans les comptes de la société tête de groupe, aucune rétrocession n'étant faite aux filiales.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencets & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencets & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier			
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours		135 216		168 394	
Avances et acomptes					
		TOTAL III	135 216		168 394
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 514 576		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV		7 514 576		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			7 649 793		168 394

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		outillage indus.				
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.				
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours				303 610		
Avances et acomptes						
TOTAL III				303 610		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				7 514 576	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL IV				7 514 576		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					7 818 187	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agenc. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Constr. Inmo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outill.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations		129 816					129 816
TOTAL GÉNÉRAL		129 816					129 816
Total général non ventilé		129 816				129 816	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	217 827	129 816		347 644
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I		217 827	129 816		347 644
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		217 827	129 816		347 644
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles		129 816		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau	affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du ca dévou en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
					Brute	Nette					
Filiales et participations (1)											
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
I. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
ROFORGE - 0 PARC D'ACTIVITE LE STELYTEC 42400 SAINT-CHAMOND - 303559942	160 000	2 228 080	100.00		5 365 523	5 365 523			4 479 068	121 805	450 000
SERN BAIL VALVES - 8 RUE DE COPENHAGUE 13127 VITROLLES - 068802883	2 944 872	-1 565 887	70.00		1 499 972	1 499 972			15 432 400	89 056	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
t. Filiales non reprises au § A :											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
2. Participations non reprises au § A :											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble), et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité publiera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	59 976	59 976	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	7 204	7 204	
	coll. publiques	49 456	49 456	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Renvois (1) (2)	Divers			
	Groupe et associés (2)	29 883	29 883	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	146 519	146 519	
Renvois (1) (2)	Montant des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	7 514 576	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	7 514 576	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	59 976	
Autres créances	29 883	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	89 859	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles	2 900 000	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 750	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	951 571	
Total des dettes	3 894 321	
Produits		
Produits de participations	450 000	
Autres produits financiers	10 786	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CAPITAUX PROPRES

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000.00	100.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000.00	100.00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		3 918 946		1 918 946	2 000 000
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	60 968	60 968		
	à plus d' 1 an à l'origine	1 684 161	381 767	1 302 394	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		58 350	58 350		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	9 996	9 996		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		951 946	951 946		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		6 684 366	1 463 026	3 221 339	2 000 000
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	324 345			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	374			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	518 946
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 148
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 800
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	537 894

ENGAGEMENTS

310103 - SAS COSYNDE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus		400 000				400 000
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	45 065					45 065
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement bancaire	800 000					800 000
TOTAL (1)	845 065	400 000				1 245 065
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	845 065	400 000				1 245 065

ENGAGEMENTS REÇUS						
	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
HTOL	400 000					400 000
TOTAL	400 000					400 000



Registre du Commerce et des Sociétés

COSYNDE
9 RUE ANATOLE DE LA FORGE
75017 PARIS

Nom de société : COSYNDE

Paris, le 30/09/2022

Madame, Monsieur,

Faisant suite au refus du dépôt de vos comptes annuels au registre du commerce et des sociétés, le 07/07/2022.

Nous vous avons adressé un courrier pour vous demander de procéder à la régularisation de votre dépôt.

Ce courrier est resté sans réponse de votre part.

Nous nous voyons donc contraints de classer sans suite votre dossier, le chèque de remboursement vous parviendra prochainement, déduction faite des frais de refus.

Nous vous invitons à représenter ce dossier complet dans les meilleurs délais muni d'un nouveau règlement correspondant aux frais de dépôt.

Nous restons à votre disposition et vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

Le greffier,

Consultez le site Internet du Greffe du Tribunal
de Commerce de Paris
pour préparer des formalités en ligne, obtenir
des renseignements :
[http ://www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr)